Communiqué de presse



Arras, le 25 avril 2018

Inventaire des cavités souterraines sur les communes d'Achicourt, Arras et Beaurains

L'inventaire des cavités souterraines permet d'identifier les secteurs impactés par des risques d'effondrement et d'affaissement du sol. L'amélioration de cette connaissance vise à réduire la vulnérabilité des biens et des personnes en adaptant l'urbanisation et l'aménagement du territoire.

Lancé en septembre 2017, un inventaire a été réalisé pour les communes d'Achicourt, Arras et Beaurains sous le pilotage de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM). Les résultats ont été présentés lors d'une réunion de concertation présidée par Marc DEL GRANDE, secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais, sous-préfet de l'arrondissement d'Arras, le mardi 24 avril 2018. Les parties prenantes pourront émettre leurs observations sur les documents présentés jusqu'au 16 mai 2018.

A la suite de cette restitution, deux études seront lancées en parallèle :

- la première visera à poursuivre l'inventaire sur les 44 autres communes de la Communauté Urbaine d'Arras et la production d'une cartographie des zones vulnérables. Ces éléments, dont les premiers résultats sont attendus pour la fin du premier semestre 2019, permettront de déterminer les outils les plus adaptés à la prise en compte du risque dans l'aménagement des communes concernées.
- la seconde consistera à élaborer le Plan de prévention des risques mouvements de terrain (PPRMT) liés aux cavités souterraines prescrit le 3 juin 2016 pour les communes d'Achicourt, Arras et Beaurains. La réalisation et la présentation des cartes d'aléas constituent la première étape de l'étude.

L'ensemble de la documentation est disponible sur le site des Services de l'Etat dans le Pas-de-Calais :

- inventaire sur les cavités souterraines : http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-majeurs/Les-etudes/Inventaire-cavites-souterraines-CUA
- élaboration du PPRMT Achicourt, Arras et Beaurains : http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques

